

N°2025-04/35B

Objet : DÉCISIONS SUR LES DÉGRÈVEMENTS DE FACTURE D'EAU.

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	9
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS (sauf pour l'affaire n°5), Nathalie PINEAU, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Jean ROMEO.

Absent excusé ayant donné procuration : Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 09 avril 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

NOM-PRENOM	OBJET DE LA DEMANDE	PROPOSITION AU BUREAU	DECISION DU BUREAU
OFFICE 66 OPH des PO [REDACTED] Saint-Cyprien Village	Demande de dégrèvement de la facture solde 2024 suite à fuite sur alimentation principale (225 m ³ facturés)	Révision de la facturation solde 2024 basée sur : - le double de la consommation des 2 dernières années soit 8 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 2 dernières années soit 4 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable</u>
Mme PACE Josiane [REDACTED] Saint-Cyprien	Demande de dégrèvement de la facture acompte 2025 suite à fuite sur alimentation principale (615 m ³ facturés)	Révision de la facturation acompte 2025 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années sur 5 mois soit 53 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années sur 5 mois soit 26 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable</u>

NOM-PRENOM	OBJET DE LA DEMANDE	PROPOSITION AU BUREAU	DECISION DU BUREAU
Mme GAIBISSO Annie [REDACTED] Saint-Cyprien Plage	Demande de dégrèvement de la facture acompte 2025 suite à fuite sur alimentation principale (33 m ³ facturés)	Révision de la facturation acompte 2025 basée sur : - le double de la consommation des 2 dernières années sur 3 mois soit 10 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 2 dernières années sur 3 mois soit 5 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable</u>
M. NALDA Enrique [REDACTED] Saint-Cyprien Plage	Demande de dégrèvement de la facture acompte 2025 suite à fuite sur joint au compteur (1686 m ³ facturés)	Révision de la facturation acompte 2025 basée sur : - le double de la consommation de la moyenne d'une construction sur 7 mois soit 117 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne d'une construction sur 7 mois soit 58 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable</u>
Mme et M. VASSEUR Joachim [REDACTED] Saint-Cyprien Plage	Demande de dégrèvement de la facture arrêt de compte 2025 suite dans vide sanitaire (362 m ³ facturés)	Révision de la facturation arrêt de compte 2025 basée sur : - le double de la consommation de la dernière année sur 9 mois soit 14 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne de la dernière année sur 9 mois soit 7 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable</u>
Mme DELORT Marie-Claude [REDACTED] Saint-Cyprien Plage	Demande de dégrèvement de la facture acompte 2025 suite à fuite sur alimentation principale (1310 m ³ facturés)	Révision de la facturation acompte 2025 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années sur 6 mois soit 114 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années sur 6 mois soit 57 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable</u>
Mme BRUNET Florence [REDACTED] Théza	Demande de dégrèvement de la facture solde 2024 suite à fuite sur alimentation principale (165 m ³ facturés)	Révision de la facturation solde 2024 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 146 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 73 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable</u>

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20250416-2025-04-35B-DE
Date de télétransmission : 18/04/2025
Date de réception préfecture : 18/04/2025

Pour extrait conforme,
Le Président

